

SESSION 2014

AGRÉGATION CONCOURS INTERNE ET CAER

Section: LETTRES CLASSIQUES

COMPOSITION À PARTIR D'UN OU DE PLUSIEURS TEXTES D'AUTEURS

Durée: 7 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB: La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Composition à partir d'un ou plusieurs textes d'auteurs

Cinq extraits de *Le Rouge et le Noir* de Stendhal vous sont proposés. Dans un développement composé et rédigé, vous présenterez, à partir de l'analyse que vous ferez de ce corpus, les modalités de son exploitation dans un projet didactique à l'intention d'une classe de Première. Vous vous intéresserez à la relation qui se tisse entre roman et politique.

Liste des textes joints :

- 1. Le Rouge et le Noir, livre I, chap. XVII : « Le premier adjoint »
- 2. Le Rouge et le Noir, livre I, chap. XXII : « Façons d'agir en 1830 »
- 3. Le Rouge et le Noir, livre II, chap. XIII : « Un complot »
- 4. Le Rouge et le Noir, livre II, chap. XXII: « La discussion »
- 5. Le Rouge et le Noir, livre II, chap. XLI: « Le jugement »

TEXTE nº 1

Cette éducation de l'amour, donnée par une femme extrêmement ignorante, fut un bonheur. Julien arriva directement à voir la société telle qu'elle est aujourd'hui. Son esprit ne fut point offusqué par le récit de ce qu'elle a été autrefois, il y a deux mille ans, ou seulement il y a soixante ans, du temps de Voltaire et de Louis XV. À son inexprimable joie, un voile tomba de devant ses yeux, il comprit enfin les choses qui se passaient à Verrières.

Sur le premier plan parurent des intrigues très compliquées ourdies, depuis deux ans, auprès du préfet de Besançon. Elles étaient appuyées par des lettres venues de Paris, et écrites par ce qu'il y a de plus illustre. Il s'agissait de faire de M. de Moirod, c'était l'homme le plus dévot du pays, le premier, et non pas le second adjoint du maire de Verrières.

Il avait pour concurrent un fabricant fort riche, qu'il fallait absolument refouler à la place de second adjoint.

Julien comprit enfin les demi-mots qu'il avait surpris, quand la haute société du pays venait dîner chez M. de Rênal. Cette société privilégiée était profondément occupée de ce choix du premier adjoint, dont le reste de la ville et surtout les libéraux ne soupçonnaient pas même la possibilité. Ce qui en faisait l'importance, c'est qu'ainsi que chacun sait, le côté oriental de la grande rue de Verrières doit reculer de plus de neuf pieds, car cette rue est devenue route royale.

Or, si M. de Moirod, qui avait trois maisons dans le cas de reculer, parvenait à être premier adjoint, et par la suite maire dans le cas où M. de Rênal serait nommé député, il fermerait les yeux, et l'on pourrait faire, aux maisons qui avancent sur la voie publique, de petites réparations imperceptibles, au moyen desquelles elles dureraient cent ans. Malgré la haute piété et la probité reconnue de M. de Moirod, on était sûr qu'il serait coulant, car il avait beaucoup d'enfants. Parmi les maisons qui devaient reculer, neuf appartenaient à tout ce qu'il y a de mieux dans Verrières.

Aux yeux de Julien, cette intrigue était bien plus importante que l'histoire de la bataille de Fontenoy, dont il voyait le nom pour la première fois dans un des livres que Fouqué lui avait envoyés. Il y avait des choses qui étonnaient Julien depuis cinq ans qu'il avait commencé à aller les soirs chez le curé. Mais la discrétion et l'humilité d'esprit étant les premières qualités d'un élève en théologie, il lui avait toujours été impossible de faire des questions.

Un jour, M^{me} de Rênal donnait un ordre au valet de chambre de son mari, l'ennemi de Julien.

- Mais, Madame, c'est aujourd'hui le dernier vendredi du mois, répondit cet homme d'un air singulier.
 - Allez, dit M^{me} de Rênal.
- Eh bien! dit Julien, il va se rendre dans ce magasin à foin, église autrefois, et récemment rendu au culte; mais pour quoi faire? Voilà un de ces mystères que je n'ai jamais pu pénétrer.
- C'est une institution fort salutaire, mais bien singulière, répondit M^{me} de Rênal; les femmes n'y sont point admises: tout ce que j'en sais, c'est que tout le monde s'y tutoie. Par exemple, ce domestique va y trouver M. Valenod, et cet homme si fier et si sot ne sera point fâché de s'entendre tutoyer par Saint-Jean, et lui répondra sur le même ton. Si vous tenez à savoir ce qu'on y fait, je demanderai des détails à M. de Maugiron et à M. Valenod. Nous payons vingt francs par domestique afin qu'un jour ils ne nous égorgent pas, si la terreur de 93 revient.

Le Rouge et le Noir, livre I, chap. XVII : « Le premier adjoint »

TEXTE n° 2

La scène se passe à Verrières, chez M. Valenod, directeur du dépôt de mendicité.

Le percepteur des contributions, l'homme des impositions indirectes, l'officier de gendarmerie et deux ou trois autres fonctionnaires publics arrivèrent avec leurs femmes. Ils furent suivis de quelques libéraux riches. On annonça le dîner. Julien, déjà fort mal disposé, vint à penser que, de l'autre côté du mur de la salle à manger, se trouvaient de pauvres détenus, sur la portion de viande desquels on avait peut-être *grivelé* pour acheter tout ce luxe de mauvais goût dont on voulait l'étourdir.

Ils ont faim peut-être en ce moment, se dit-il à lui-même; sa gorge se serra, il lui fut impossible de manger et presque de parler. Ce fut bien pis un quart d'heure après; on entendait de loin en loin quelques accents d'une chanson populaire, et, il faut l'avouer, un peu ignoble, que chantait l'un des reclus. M. Valenod regarda un de ses gens en grande livrée, qui disparut, et bientôt on n'entendit plus chanter. Dans ce moment, un valet offrait à Julien du vin du Rhin, dans un verre vert, et M^{me} Valenod avait soin de lui faire observer que ce vin coûtait neuf francs la bouteille pris sur place. Julien, tenant son verre vert, dit à M. Valenod:

- On ne chante plus cette vilaine chanson.
- Parbleu! Je le crois bien, répondit le directeur triomphant, j'ai fait imposer silence aux gueux.

Ce mot fut trop fort pour Julien ; il avait les manières, mais non pas encore le cœur de son état. Malgré toute son hypocrisie si souvent exercée, il sentit une grosse larme couler le long de sa joue.

Il essaya de le cacher avec le verre vert, mais il lui fut absolument impossible de faire honneur au vin du Rhin. *L'empêcher de chanter!* se disait-il à lui-même, ô mon Dieu! et tu le souffres!

Par bonheur, personne ne remarqua son attendrissement de mauvais ton. Le percepteur des contributions avait entonné une chanson royaliste. Pendant le tapage du refrain, chanté en chœur : Voilà donc, se disait la conscience de Julien, la sale fortune à laquelle tu parviendras, et tu n'en jouiras qu'à cette condition et en pareille compagnie! Tu auras peut-être une place de vingt mille francs, mais il faudra que, pendant que tu te gorges de viandes, tu empêches de chanter le pauvre prisonnier; tu donneras à dîner avec l'argent que tu auras volé sur sa misérable pitance, et pendant ton dîner il sera encore plus malheureux! — Ô Napoléon! Qu'il était doux de ton temps de monter à la fortune par les dangers d'une bataille; mais augmenter lâchement la douleur du misérable!

J'avoue que la faiblesse dont Julien fait preuve dans ce monologue donne une pauvre opinion de lui. Il serait digne d'être le collègue de ces conspirateurs en gants jaunes, qui prétendent changer toute la manière d'être d'un grand pays, et ne veulent pas avoir à se reprocher la plus petite égratignure.

Julien fut violemment rappelé à son rôle. Ce n'était pas pour rêver et ne rien dire qu'on l'avait invité à dîner en si bonne compagnie.

Un fabricant de toiles peintes retiré, membre correspondant de l'académie de Besançon et de celle d'Uzès, lui adressa la parole, d'un bout de la table à l'autre, pour lui demander si ce que l'on disait généralement de ses progrès étonnants dans l'étude du Nouveau Testament était vrai.

Un silence profond s'établit tout à coup ; un Nouveau Testament latin se rencontra comme par enchantement dans les mains du savant membre de deux académies. Sur la réponse de Julien, une demi-phrase latine fut lue au hasard. Il récita : sa mémoire se trouva fidèle, et ce prodige fut admiré avec toute la bruyante énergie de la fin d'un dîner. Julien

regardait la figure enluminée des dames ; plusieurs n'étaient pas mal. Il avait distingué la femme du percepteur beau chanteur.

— J'ai honte, en vérité, de parler si longtemps latin devant ces dames, dit-il en la regardant. Si M. Rubigneau, c'était le membre des deux académies, a la bonté de lire au hasard une phrase latine, au lieu de répondre en suivant le texte latin, j'essaierai de le traduire impromptu.

Cette seconde épreuve mit le comble à sa gloire.

Il y avait là plusieurs libéraux riches, mais heureux pères d'enfants susceptibles d'obtenir des bourses, et en cette qualité subitement convertis depuis la dernière mission. Malgré ce trait de fine politique, jamais M. de Rênal n'avait voulu les recevoir chez lui. Ces braves gens, qui ne connaissaient Julien que de réputation et pour l'avoir vu à cheval le jour de l'entrée du roi de***, étaient ses plus bruyants admirateurs. Quand ces sots se lasseront-ils d'écouter ce style biblique, auquel ils ne comprennent rien ? pensait-il. Mais au contraire ce style les amusait par son étrangeté ; ils en riaient. Mais Julien se lassa.

Il se leva gravement comme six heures sonnaient et parla d'un chapitre de la nouvelle théologie de Ligorio, qu'il avait à apprendre pour le réciter le lendemain à M. Chélan. Car mon métier, ajouta-t-il agréablement, est de faire réciter des leçons et d'en réciter moi-même.

On rit beaucoup, on admira; tel est l'esprit à l'usage de Verrières. Julien était déjà debout, tout le monde se leva malgré le décorum; tel est l'empire du génie. M^{me} Valenod le retint encore un quart d'heure; il fallait bien qu'il entendît les enfants réciter leur catéchisme; ils firent les plus drôles des confusions, dont lui seul s'aperçut. Il n'eut garde de les relever. Quelle ignorance des premiers principes de la religion! pensait-il. Il saluait enfin et croyait pouvoir s'échapper; mais il fallut essuyer une fable de La Fontaine.

— Cet auteur est bien immoral, dit Julien à M^{me} Valenod, certaine fable sur messire Jean Chouart ose déverser le ridicule sur ce qu'il y a de plus vénérable. Il est vivement blâmé par les meilleurs commentateurs.

Julien reçut avant de sortir quatre ou cinq invitations à dîner. Ce jeune homme fait honneur au département, s'écriaient tous à la fois les convives fort égayés. Ils allèrent jusqu'à parler d'une pension votée sur les fonds communaux, pour le mettre à même de continuer ses études à Paris.

Pendant que cette idée imprudente faisait retentir la salle à manger, Julien avait gagné lestement la porte cochère. Ah! canaille! s'écria-t-il à voix basse trois ou quatre fois de suite, en se donnant le plaisir de respirer l'air frais.

Le Rouge et le Noir, livre I, chap. XXII : « Façons d'agir en 1830 »

TEXTE nº 3

Une pensée vint frapper Julien comme une découverte, interrompre l'examen qu'il faisait de la lettre de Mathilde¹, et redoubler sa joie. Je l'emporte sur le marquis de Croisenois, s'écria-t-il, moi, qui ne dis que des choses sérieuses! Et il lui est si joli! il a des moustaches, un charmant uniforme ; il trouve toujours à dire, juste au moment convenable, un mot spirituel et fin.

Julien eut un instant délicieux ; il errait à l'aventure dans le jardin, fou de bonheur.

Plus tard il monta à son bureau et se fit annoncer chez le marquis de La Mole, qui heureusement n'était pas sorti. Il lui prouva facilement, en lui montrant quelques papiers marqués arrivés de Normandie, que le soin des procès normands l'obligeait à différer son départ pour le Languedoc.

- Je suis bien aise que vous ne partiez pas, lui dit le marquis, quand ils eurent fini de

parler d'affaires, j'aime à vous voir. Julien sortit ; ce mot le gênait.

Et moi, je vais séduire sa fille! rendre impossible peut-être ce mariage avec le marquis de Croisenois, qui fait le charme de son avenir : s'il n'est pas duc, du moins sa fille aura un tabouret². Julien eut l'idée de partir pour le Languedoc malgré la lettre de Mathilde, malgré l'explication donnée au marquis. Cet éclair de vertu disparut bien vite.

Que je suis bon, se dit-il; moi, plébéien, avoir pitié d'une famille de ce rang! Moi, que le duc de Chaulnes appelle un domestique! Comment le marquis augmente-t-il son immense fortune? En vendant de la rente, quand il apprend au château qu'il y aura le lendemain apparence de coup d'État. Et moi, jeté au dernier rang par une Providence marâtre, moi à qui elle a donné un cœur noble et pas mille francs de rente, c'est-à-dire pas de pain, exactement parlant pas de pain, moi, refuser un plaisir qui s'offre! Une source limpide qui vient étancher ma soif dans le désert brûlant de la médiocrité que je traverse si péniblement! Ma foi, pas si bête; chacun pour soi dans ce désert d'égoïsme qu'on appelle la vie.

Et il se rappela quelques regards remplis de dédain, à lui adressés par M^{me} de La Mole,

et surtout par les dames ses amies.

Le plaisir de triompher du marquis de Croisenois vint achever la déroute de ce souvenir de vertu.

Que je voudrais qu'il se fâchât! dit Julien; avec quelle assurance je lui donnerais maintenant un coup d'épée. Et il faisait le geste du coup de seconde. Avant ceci, j'étais un cuistre, abusant bassement d'un peu de courage. Après cette lettre, je suis son égal.

Oui, se disait-il avec une volupté infinie et en parlant lentement, nos mérites, au marquis et à moi, ont été pesés, et le pauvre charpentier du Jura l'emporte.

Bon! s'écria-il, voilà la signature de ma réponse trouvée. N'allez pas vous figurer, Melle de La Mole, que j'oublie mon état. Je vous ferai comprendre et bien sentir que c'est pour le fils d'un charpentier que vous trahissez un descendant du fameux Guy de Croisenois, qui suivit saint Louis à la croisade.

Julien ne pouvait contenir sa joie. Il fut obligé de descendre au jardin. Sa chambre, où il s'était enfermé à clef, lui semblait trop étroite pour y respirer.

Moi, pauvre paysan du Jura, se répétait-il sans cesse, moi, condamné à porter toujours ce triste habit noir! Hélas! vingt ans plus tôt, j'aurais porté l'uniforme comme eux! Alors un homme comme moi était tué, ou général à trente-six ans. Cette lettre, qu'il tenait serrée dans

¹ Sur la teneur de cette lettre, on lit quelques paragraphes plus haut : « ... Un laquais remit une lettre à Julien ; c'était tout simplement une déclaration d'amour. »

² Si le marquis de La Mole ne parvient pas à être duc, son gendre pressenti pourrait y parvenir, et conférer ainsi à

son épouse le privilège de s'asseoir sur un tabouret en présence du roi.

sa main, lui donnait la taille et l'attitude d'un héros. Maintenant, il est vrai, avec cet habit noir, à quarante ans, on a cent mille francs d'appointements et le cordon bleu, comme M. l'évêque de Beauvais.

Eh bien ! se dit-il en riant comme Méphistophélès, j'ai plus d'esprit qu'eux ; je sais choisir l'uniforme de mon siècle. Et il sentit redoubler son ambition et son attachement à l'habit ecclésiastique. Que de cardinaux nés plus bas que moi et qui ont gouverné ! Mon compatriote Granvelle, par exemple.

Peu à peu l'agitation de Julien se calma ; la prudence surnagea. Il se dit, comme son maître Tartufe, dont il savait le rôle par cœur :

Je puis croire ces mots un artifice honnête.

Je ne me fierai point à des propos si doux, Qu'un peu de *ses* faveurs, après quoi je soupire, Ne vienne m'assurer tout ce qu'ils m'ont pu dire.

Tartufe, acte IV, scène V.

Tartufe aussi fut perdu par une femme, et il en valait bien un autre... Ma réponse peut être montrée... À quoi nous trouvons ce remède, ajouta-t-il en prononçant lentement, et avec l'accent de la férocité qui se contient, nous la commençons par les phrases les plus vives de la lettre de la sublime Mathilde.

Oui, mais quatre laquais de M. de Croisenois se précipitent sur moi et m'arrachent l'original.

Non, car je suis bien armé, et j'ai l'habitude, comme on sait, de faire feu sur les laquais. Eh bien, l'un d'eux a du courage; il se précipite sur moi. On lui a promis cent napoléons. Je le tue ou je le blesse, à la bonne heure, c'est ce qu'on demande. On me jette en prison fort légalement; je parais en police correctionnelle, et l'on m'envoie, avec toute justice et équité de la part des juges, tenir compagnie dans Poissy à MM. Fontan et Magallon³. Là, je couche avec quatre cents gueux pêle-mêle... Et j'aurais quelque pitié de ces gens-là, s'écria-t-il en se levant impétueusement! En ont-ils pour les gens du tiers état, quand ils les tiennent? Ce mot fut le dernier soupir de sa reconnaissance pour M. de La Mole qui, malgré lui, le tourmentait jusque-là.

Doucement, Messieurs les gentilshommes, je comprends ce petit trait de machiavélisme; l'abbé Maslon ou M. Castarède du séminaire n'auraient pas mieux fait. Vous m'enlèverez la lettre *provocatrice*, et je serai le second tome du colonel Caron à Colmar⁴.

Un instant, Messieurs, je vais envoyer la lettre fatale en dépôt dans un paquet bien cacheté à M. l'abbé Pirard. Celui-là est honnête homme, janséniste, et en cette qualité à l'abri des séductions du budget. Oui, mais il ouvre les lettres... c'est à Fouqué que j'enverrai celle-ci.

Il faut en convenir, le regard de Julien était atroce, sa physionomie hideuse ; elle respirait le crime sans alliage. C'était l'homme malheureux en guerre avec toute la société.

Aux armes ! s'écria Julien. Et il franchit d'un saut les marches du perron de l'hôtel. Il entra dans l'échoppe de l'écrivain du coin de la rue, il lui fit peur. Copiez, lui dit-il en lui donnant la lettre de M^{elle} de La Mole.

Le colonel Caron fut fusillé à Colmar en 1822, pour avoir pris part à une conspiration militaire organisée par la

police afin de le compromettre.

³ Journalistes satiristes incarcérés à deux reprises pour leurs écrits diffamatoires envers le pouvoir, non à la prison de Sainte-Pélagie, ordinairement réservée aux condamnés pour dettes ou délit de presse, mais à la Centrale de Poissy, avec les prisonniers de droit commun. Condamnations qui suscitèrent deux campagnes de presse (lors de la première Chateaubriand obtint le transfert des deux journalistes à Ste-Pélagie).

Pendant que l'écrivain travaillait, il écrivit lui-même à Fouqué; il le priait de lui conserver un dépôt précieux. Mais, se dit-il en s'interrompant, le cabinet noir à la poste ouvrira ma lettre et vous rendra celle que vous cherchez...; non, Messieurs. Il alla acheter une énorme Bible chez un libraire protestant, cacha fort adroitement la lettre de Mathilde dans la couverture, fit emballer le tout, et son paquet partit par la diligence, adressé à un des ouvriers de Fouqué, dont personne à Paris ne savait le nom.

Cela fait, il rentra joyeux et leste à l'hôtel de La Mole. À nous ! maintenant, s'écria-t-il,

en s'enfermant à clef dans sa chambre, et jetant son habit :

« Quoi ! Mademoiselle, écrivait-il à Mathilde, c'est M^{elle} de La Mole qui, par les mains d'Arsène, laquais de son père, fait remettre une lettre trop séduisante à un pauvre charpentier du Jura, sans doute pour se jouer de sa simplicité... » Et il transcrivait les phrases les plus claires de la lettre qu'il venait de recevoir.

La sienne eût fait honneur à la prudence diplomatique de M. le chevalier de Beauvoisis. Il n'était encore que dix heures ; Julien, ivre de bonheur et du sentiment de sa puissance, si nouveau pour un pauvre diable, entra à l'Opéra italien. Il entendit chanter son ami Geronimo. Jamais la musique ne l'avait exalté à ce point. Il était un dieu.*

* Esprit per. pré. gui . II. A. 30.5

Le Rouge et le Noir, livre II, chap. XIII : « Un complot »

TEXTE nº 4

Le marquis de La Mole a demandé à Julien d'être le secrétaire d'une réunion secrète.

Longtemps Julien fut laissé à ses réflexions. Il était dans un salon tendu en velours rouge avec de larges galons d'or. Il y avait sur la console un grand crucifix en ivoire, et sur la cheminée, le livre *Du Pape*, de M. de Maistre, doré sur tranche, et magnifiquement relié. Julien l'ouvrit pour ne pas avoir l'air d'écouter. De moment en moment on parlait très haut dans la pièce voisine. Enfin, la porte s'ouvrit, on l'appela.

— Songez, Messieurs, disait le président, que de ce moment nous parlons devant le duc de***. Monsieur, dit-il en montrant Julien, est un jeune lévite, dévoué à notre sainte cause, et qui redira facilement, à l'aide de sa mémoire étonnante, jusqu'à nos moindres discours.

La parole est à Monsieur, dit-il en indiquant le personnage à l'air paterne, et qui portait trois ou quatre gilets. Julien trouva qu'il eût été plus naturel de nommer le monsieur aux gilets. Il prit du papier et écrivit beaucoup.

(Ici l'auteur eût voulu placer une page de points. Cela aura mauvaise grâce, dit l'éditeur, et pour un écrit aussi frivole, manquer de grâce, c'est mourir.

— La politique, reprend l'auteur, est une pierre attachée au coût de la littérature, et qui, en moins de six mois, la submerge. La politique au milieu des intérêts d'imagination, c'est un coup de pistolet au milieu d'un concert. Ce bruit est déchirant sans être énergique. Il ne s'accorde avec le son d'aucun instrument. Cette politique va offenser mortellement une moitié

⁵ Cette note de Stendhal a pu être décryptée comme signifiant : « Esprit perd préfecture. Guizot. 11 août 1830. » Guizot, alors Excellence à l'Intérieur, avait en effet refusé un poste de préfet à Stendhal.

des lecteurs, et ennuyer l'autre qu'il l'a trouvée bien autrement spéciale et énergique dans le journal du matin...

— Si vos personnages ne parlent pas politique, reprend l'éditeur, ce ne sont plus des Français de 1830, et votre livre n'est plus un miroir, comme vous en avez la prétention...)

Le procès-verbal de Julien avait vingt-six pages : voici un extrait bien pâle ; car il a fallu, comme toujours, supprimer les ridicules dont l'excès eût semblé odieux ou peu vraisemblable (Voir *La Gazette des Tribunaux*.)

L'homme aux gilets et à l'air paterne (c'était un évêque peut-être) souriait souvent, et alors ses yeux, entourés de paupières flottantes, prenaient un brillant singulier et une expression moins indécise que de coutume. Ce personnage, que l'on faisait parler le premier devant le duc (mais quel duc ? se disait Julien), apparemment pour exposer les opinions et faire les fonctions d'avocat général, parut à Julien tomber dans l'incertitude et l'absence de conclusions décidées que l'on reproche souvent à ces magistrats. Dans le courant de la discussion, le duc alla même jusqu'à le lui reprocher.

Après plusieurs phrases de morale et d'indulgente philosophie, l'homme aux gilets dit :

- La noble Angleterre, guidée par un grand homme, l'immortel Pitt, a dépensé quarante milliards de francs pour contrarier la révolution. Si cette assemblée me permet d'aborder avec quelque franchise une idée triste, l'Angleterre ne comprit pas assez qu'avec un homme tel que Bonaparte, quand surtout on n'avait à lui opposer qu'une collection de bonnes intentions, il n'y avait de décisif que les moyens personnels...
 - Ah! encore l'éloge de l'assassinat! dit le maître de la maison d'un air inquiet.
- Faites-nous grâce de vos homélies sentimentales, s'écria avec humeur le président ; son œil de sanglier brilla d'un air féroce. Continuez, dit-il à l'homme aux gilets. Les joues et le front du président devinrent pourpres.
- La noble Angleterre, reprit le rapporteur, est écrasée aujourd'hui, car chaque Anglais, avant de payer son pain, est obligé de payer l'intérêt des quarante milliards de francs qui furent employés contre les jacobins. Elle n'a plus de Pitt...
 - Elle a le duc de Wellington, dit un personnage militaire qui prit l'air fort important.
- De grâce, silence, Messieurs, s'écria le président ; si nous disputons encore, il aura été inutile de faire entrer M. Sorel.

Le Rouge et le Noir, livre II, chap. XXII: « La discussion »

TEXTE n° 5

Quand tous les yeux qui cherchaient Julien s'aperçurent de sa présence, en le voyant occuper la place un peu élevée réservée à l'accusé, il fut accueilli par un murmure d'étonnement et de tendre intérêt.

On eût dit ce jour-là qu'il n'avait pas vingt ans ; il était mis fort simplement, mais avec une grâce parfaite ; ses cheveux et son front était charmants ; Mathilde avait voulu présider elle-même à sa toilette. La pâleur de Julien était extrême. À peine assis sur la sellette, il entendit dire de tous côtés : Dieu! Comme il est jeune!... Mais c'est un enfant... Il est bien mieux que son portrait.

- Mon accusé, lui dit le gendarme assis à sa droite, voyez-vous ces six dames qui occupent ce balcon? Le gendarme lui indiquait une petite tribune en saillie au-dessus de l'amphithéâtre où sont placés les jurés. C'est M^{me} la préfète, continua le gendarme, à côté, M^{me} la marquise de N***, celle-là vous aime bien; je l'ai entendue parler au juge d'instruction. Après c'est M^{me} Derville...
- M^{me} Derville! s'écria Julien, et une vive rougeur couvrit son front. Au sortir d'ici, pensait-il, elle va écrire à M^{me} de Rênal. Il ignorait l'arrivée de M^{me} de Rênal à Besançon.

Les témoins furent bien vite entendus. Dès les premiers mots de l'accusation soutenue par l'avocat général, deux de ces dames placées dans le petit balcon, tout à fait en face de Julien, fondirent en larmes. M^{me} Derville ne s'attendrit point ainsi, pensa Julien. Cependant il remarqua qu'elle était fort rouge.

L'avocat général faisait du pathos en mauvais français sur la barbarie du crime commis ; Julien observa que les voisines de M^{me} Derville avaient l'air de le désapprouver vivement. Plusieurs jurés, apparemment de la connaissance de ces dames, leur parlaient et semblaient les rassurer. Voilà qui ne laisse pas d'être de bon augure, pensa Julien.

Jusque-là il s'était senti pénétré d'un mépris sans mélange pour tous les hommes qui assistaient au jugement. L'éloquence plate de l'avocat général augmenta ce sentiment de dégoût. Mais peu à peu la sécheresse d'âme de Julien disparut devant les marques d'intérêt dont il était évidemment l'objet.

Il fut content de la mine ferme de son avocat. Pas de phrases, lui dit-il tout bas comme il allait prendre la parole.

— Toute l'emphase pillée à Bossuet, qu'on a étalée contre vous, vous a servi, dit l'avocat. En effet, à peine avait-il parlé pendant cinq minutes, que presque toutes les femmes avaient leur mouchoir à la main. L'avocat, encouragé, adressa aux jurés des choses extrêmement fortes. Julien frémit, il se sentait sur le point de verser des larmes. Grand Dieu! que diront mes ennemis?

Il allait céder à l'attendrissement qui le gagnait, lorsque heureusement pour lui, il surprit un regard insolent de M. le baron de Valenod.

Les yeux de ce cuistre sont flamboyants, se dit-il; quel triomphe pour cette âme basse! Quand mon crime n'aurait amené que cette seule circonstance, je devrais le maudire. Dieu sait ce qu'il dira de moi à M^{me} de Rênal!

Cette idée effaça toutes les autres. Bientôt après, Julien fut rappelé à lui-même par les marques d'assentiment du public. L'avocat venait de terminer sa plaidoirie. Julien se souvint qu'il était convenable de lui serrer la main. Le temps avait passé rapidement.

On apporta des rafraîchissements à l'avocat et à l'accusé. Ce fut alors seulement que Julien fut frappé d'une circonstance : aucune femme n'avait quitté l'audience pour aller dîner.

- Ma foi, je meurs de faim, dit l'avocat, et vous ?
- Moi de même, répondit Julien.
- Voyez, voilà M^{me} la préfète qui reçoit aussi son dîner, lui dit l'avocat en lui indiquant le petit balcon. Bon courage, tout va bien. La séance recommença.

Comme le président faisait son résumé, minuit sonna. Le président fut obligé de s'interrompre ; au milieu du silence de l'anxiété universelle, le retentissement de la cloche de l'horloge remplissait la salle.

Voici le dernier de mes jours qui commence, pensa Julien. Bientôt il se sentit enflammé par l'idée du devoir. Il avait dominé jusque-là son attendrissement, et gardé sa résolution de ne point parler; mais quand le président des assises demanda s'il avait quelque chose à ajouter, il se leva. Il voyait devant lui les yeux de M^{me} Derville qui, aux lumières, lui semblèrent bien brillants. Pleurerait-t-elle, par hasard? pensa-t-il.

« Messieurs les jurés,

L'horreur du mépris, que je croyais pouvoir braver au moment de la mort, me fait prendre la parole. Messieurs, je n'ai point l'honneur d'appartenir à votre classe, vous voyez en moi un paysan qui s'est révolté contre la bassesse de sa fortune.

Je ne vous demande aucune grâce, continua Julien en affermissant sa voix. Je ne me fais point illusion, la mort m'attend : elle sera juste. J'ai pu attenter aux jours de la femme la plus digne de tous les respects, de tous les hommages. M^{me} de Rênal avait été pour moi comme une mère. Mon crime est atroce, et il fut *prémédité*. J'ai donc mérité la mort, Messieurs les jurés. Mais quand je serais moins coupable, je vois des hommes qui, sans s'arrêter à ce que ma jeunesse peut mériter de pitié, voudront punir en moi et décourager à jamais cette classe de jeunes gens qui, nés dans une classe inférieure et en quelque sorte opprimés par la pauvreté, ont le bonheur de se procurer une bonne éducation et l'audace de se mêler à ce que l'orgueil des gens riches appelle la société.

Voilà mon crime, Messieurs, et il sera puni avec d'autant plus de sévérité que, dans le fait, je ne suis point jugé par mes pairs. Je ne vois point sur les bancs des jurés quelque paysan enrichi, mais uniquement des bourgeois indignés... »

Pendant vingt minutes, Julien parla sur ce ton ; il dit tout ce qu'il avait sur le cœur ; l'avocat général, qui aspirait aux faveurs de l'aristocratie, bondissait sur son siège ; mais malgré le tour un peu abstrait que Julien avait donné à la discussion, toutes les femmes fondaient en larmes. M^{me} Derville elle-même avait son mouchoir sur ses yeux. Avant de finir, Julien revint à la préméditation, à son repentir, au respect, à l'adoration filiale et sans bornes que, dans les temps plus heureux, il avait pour M^{me} de Rênal... M^{me} Derville jeta un cri et s'évanouit.

Le Rouge et le Noir, livre II, chap. XLI: « Le jugement »